

## Plus grande utilisation de produits électroniques durant la pandémie

### **L'Association pour le recyclage des produits électroniques du Québec encourage la population à recycler de façon responsable**

**Montréal, le 14 octobre 2020** - Alors qu'un grand nombre de Québécois ont dû adopter le travail à distance en cette période de pandémie, l'utilisation d'appareils électroniques ne cesse d'augmenter. Toutefois, la question suivante se pose : qu'advient-il des produits électroniques désuets ou qui ne fonctionnent plus? À l'occasion de la Semaine québécoise de réduction des déchets, qui se tiendra du 17 au 25 octobre, l'Association pour le recyclage des produits électroniques du Québec (ARPE-Québec) souhaite sensibiliser la population à l'importance de recycler les vieux produits électroniques, et ce, de façon responsable pour l'environnement.

#### **Martin Carli lance un appel à la population**

« Avec l'essor du télétravail au Québec, il est essentiel que chacun d'entre nous pose le bon geste avec les ordinateurs ou les écrans qui ont été remplacés par de nouveaux appareils au cours des derniers mois. Ce qui compte, c'est de prendre le temps de recycler de façon sécuritaire nos vieux appareils en allant les porter dans l'un des quelque 1 000 points de dépôt officiels accessibles gratuitement dans toutes les régions du Québec. Et pourquoi ne pas profiter du fait que nous sommes davantage à la maison pour faire un grand ménage du sous-sol pour également recycler nos vieux téléviseurs, lecteurs DVD et systèmes de son? », s'est exprimé Martin Carli, vulgarisateur scientifique. « Compte tenu des mesures sanitaires exceptionnelles en place, il est préférable de s'assurer d'abord que le point de dépôt près de chez nous est bien ouvert avant de se déplacer. Si ce n'est pas le cas, les Serpuariens<sup>MD</sup> peuvent être gardés à la maison temporairement. L'important est de ne surtout pas les jeter à la poubelle ou encore les déposer en bordure de rue ou dans un bac de recyclage. » En 2019 uniquement, les Québécois ont récupéré en moyenne 2,5 kg chacun, ce qui représente un total de plus de 20 000 tonnes de produits électroniques recyclés ou acheminés vers le réemploi.

#### **Pour récupérer de précieuses ressources naturelles**

Recycler de façon responsable les appareils électroniques désuets contribue à l'effort écologique collectif en plus de permettre de détourner les matériaux des sites d'enfouissement et d'éviter leur exportation illégale ou leur traitement par des recycleurs irresponsables. De plus, en apportant leurs Serpuariens<sup>MD</sup> dans un point de dépôt officiel, les Québécois contribuent à récupérer des ressources, comme le verre, le plastique, l'or, l'argent, le cuivre et le palladium, dont plusieurs peuvent être réutilisées encore et encore sans perdre leurs propriétés.

L'ARPE-Québec se réjouit de constater que de nombreux Québécois participent activement à son programme **Recycler mes électroniques<sup>MC</sup>**, qui favorise le recyclage responsable et écologique de plus de 150 types de produits (téléviseurs, ordinateurs portables et de bureau, accessoires d'ordinateur, imprimantes, tablettes électroniques, cellulaires, etc.). Depuis le début du programme en 2012, plus de 140 000 tonnes métriques de produits électroniques désuets ont été détournées des sites d'enfouissement, ce qui pourrait remplir des semi-remorques dont la file s'étendrait de Gatineau à Québec!

L'ARPE-Québec prend en charge tous les produits électroniques apportés dans l'un de ses points de dépôt officiels à travers la province, dont plusieurs éco-centres municipaux, de nombreux détaillants et autres organismes et entreprises. Les appareils sont ensuite acheminés à des entreprises certifiées et approuvées, conformes aux normes de recyclage en vigueur au Canada, qui en assureront le traitement dans le respect de l'environnement, tout en minimisant les risques pour la santé et la sécurité. Une fois les produits démantelés, les matériaux qu'ils

contiennent, comme les métaux, les plastiques et le verre seront triés, récupérés, transformés et réutilisés afin de fabriquer de nouveaux produits, préservant ainsi nos ressources naturelles non renouvelables.

Pour trouver un point de dépôt officiel au Québec, consulter la liste complète des produits acceptés et obtenir plus d'information sur le recyclage des produits électroniques : [www.recyclerMESelectroniques.ca/qc](http://www.recyclerMESelectroniques.ca/qc).

### À propos de l'ARPE-Québec

Organisme de gestion reconnu à but non lucratif piloté par l'industrie, l'ARPE-Québec offre aux fabricants, aux distributeurs et aux détaillants de produits électroniques mis en marché au Québec un programme de conformité environnementale approuvé. Elle a la responsabilité de mettre en œuvre et d'exploiter pour ses membres un programme responsable de récupération et de valorisation des produits électroniques. Son programme **Recycler mes électroniques**<sup>MC</sup> compte près de 1 000 points de dépôt officiels accessibles gratuitement dans la province.



-30-

**Source :** Association pour le recyclage des produits électroniques du Québec

### Entrevues et renseignements :

Marie-Pier Kenney  
Morin Relations Publiques  
514 757-8619  
[mariepier@morinrp.com](mailto:mariepier@morinrp.com)